

Image not found or type unknown



3 message ss reponse, helpmoi svp

Par **bruowing**, le **21/05/2009** à **10:16**

Bonjour,juste une question, je viens d aquerir ,il y a 1 an ma maison ancienne avec dependance et le jour de l achat je me suis aperçu qu une des dependance etait habité par mon voisin;donc pour récupérer celle ci j ai ete consulter le cadastre et les titres a la propriete;et c est ainsi que j ai vu que mon voisin etait en possession de cette batisse depuis 9 ans il a d ailleur fait sa cuisine a l interieur et ne paie aucun impot sur 25 metres carre habité.rnma question, si je l attaque , vais je droit ds le mur ou es ce que j ai une chance de recupéré mon bien.rnjuste une tite reponse me serai suffisant d avance merci